MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

7

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 15 janvier 2024 à 19h00 à l'hôtel de ville de Cloridorme

Sont présents : M. Dany Minville Jean-Louis Clavet

Mme

Normand Poirier Nancy Cloutier Josée Boulay

Absence : Jean-William Ayotte

Était également présent Monsieur Bernard Coulombe directeur général et greffier.

2- Ouverture de la séance

Son honneur le maire monsieur Marcel Mainville constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 01-01-2024

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST

QUE l'ordre du jour tel que présenté soit et est adopté.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux du mois de décembre
- 5- Correspondance du mois
- 6- Suivi des procès- verbaux
- 7- Présentation des comptes payés- Prélèvements :
- 8- Présentation des comptes à payer- voir liste
- 9- Résolutions et règlements:
- 9.1 : Adoption des quotes part annuelles : MRC : 10 360\$,

CRSBP : 3 969.02\$ FQM : 1 252.72\$

- 9.2 : Adoption quote part annuelle OMHC : 3933 9.3 : Adoption TACIM 5989\$ pour 2024 9.4 : Mandat terminé conseillère HLM

- 9.5 : Tour de vélo- pour cancer
- 9.6 : Demande de la maison des Ainés
- 9.7 : Entente Gde vallée- matières résiduelles
- 9.8 : Demande de dérogation mineure. Voir document
- 9.9 : Lettre taxes en retard
- 9.10 : Permission travaux Voirie emprise de la 132 pour 2024
- 9.11 : Engagement J. Huet (Patinoire et pelletage Chalet Sports pour la durée de la glace)
- 10- Note du DG :
- 11- Période de questions
- 12- Clôture de la séance

Maire	Greffier

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution # 02-01-2024

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 décembre 2023

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 décembre 2023, au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 décembre 2024 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 03-01-2024

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2024 du conseil municipal tenue le 19 décembre 2023

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 19 décembre 2023, au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 19 décembre 2023 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 04-01-2024

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire pour l'adoption du règlement # 2023-07 fixant le taux de taxation pour 2024 du conseil municipal tenue le 19 décembre 2023

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 19 décembre 2023, au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY SOPHIE CÔTÉ CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 19 décembre 2023 est approuvé tel que présenté.

Résolution # 05-01-2024

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire pour l'adoption du PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2026 du conseil municipal tenue le 19 décembre 2023

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 19 décembre 2023, au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 19 décembre 2023 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal avant la réunion pour consultation La correspondance fait partie intégrale de ce procèsverbal.

Maire Sec-trésorière

6- Suivi des procès-verbaux

Monsieur le maire demande aux membres du conseil de donner un bref compte rendu de leur dossier respectif.

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS

Résolution # 06-01-2024

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du ler au 31 décembre 2023;

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLÈR IL EST RÉSOLU :

QUE les déboursés du mois de décembre 2023 au montant de 114 207.66\$ soient acceptés, incluant prélèvements (94 018.84\$) et salaires (20 188.82\$). De plus : le maire et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que ces comptes incluent les fournisseurs, le paiement direct et les salaires et heures supplémentaires approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu) de même que les écritures de fin de mois, paraphé par tous et les conciliations bancaires,

8- ADOPTION DES COMPTES A PAYER

Résolution # 07-01-2024

ACCEPTATION DE LA LISTE SUGGÉRÉE DE PAIEMENTS AU MONTANT DE 40 057.93 \$

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 21 janvier 2019;

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 40 040.72 \$ et que le greffier procède à l'émission des chèques.

Voici la liste : Groupe Altus : 21 568.16\$, Tetra Tecq (1931.58 + 1035.78\$ + 488.62 \$ + P.G. Solutions 9 978.68 \$ + Floren Roy : 2 479.29+ 969.24 et Paiement Fête de noel pour voisins Solidaires 1 589.37= 40 048.72\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9- RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

9.1 Résolution 08-01-2024

Adoption des quotes parts annuelles

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

• QUE le conseil municipal autorise le paiement des quotes parts suivantes : MRC : 10 360\$, FQM : 1 252.72\$, CRSBP : 3 969.02 pour licence d'utilisation).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Résolution # 09-01-2024

Adoption quote part annuelle OMHC

SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLERE JOSÉE BOULAY IL EST RESOLU ;

QUE le conseil autorise le paiement de la quote part annuelle de L'OMH de Cloridorme au montant de 3 933.00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Résolution # 10-01-2024

Adoption quote part TACIM

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la quote part annuelle du TACIM pour l'année 2024 au montant de 5 989.00\$.

9.4 : Résolution # 11-01-2024

Nomination responsable HLM

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLERE IL EST RESOLU

Que Madame Josée Boulay conseillere, agira à titre de représentante municipal au sein du comité du HLM pour l'année 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 : Résolution #12-01-2024

Don Velo Gaspésie/Association du cancer de l'est du Quebec

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme participe pour un montant de 300\$ pour le repas des cyclistes du Velo tour de la Gaspésie lors de la venue de ceux-ci dans notre municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6 Résolution #13-01-2024

Demande don maison des Ainées

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

Que le conseil municipal autorise un montant de 50\$ à la Maison des Aines secteur Estran.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 Entente Grande-Vallée /matières résiduelles

Point reporté

9.8 Résolution #14-01-2024

Dérogation mineure lot # 5 505667 (Bronja Hildgen)

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité accepte la demande de dérogation mineure pour le lot 5 505667, construction d'un chalet sur talus .

9.9 Résolution # 15-01-2024

Liste des personnes endettées envers la municipalité.

CONSIDÉRANT QU'une liste des taxes en retard a été soumise à l'attention des membres du conseil municipal, liste en date du 15 janvier 2024.

CONSIDÉRANT QUE plusieurs matricules montrent des arrérages de 2021-2022-2023, qu'une lettre sera acheminée à chacun leur mentionnant qu'ils ont jusqu'au 5 février pour régler les taxes en retard.

POUR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE Le directeur général soit autorisé à transmettre les dossiers de non réglés à la MRC pour vente pour taxes sans autre avis aux citoyens concernés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.10 Résolution # 16-01-2024

Procédure de permission annuelle avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable - 2024

Attendu que la Municipalité de Cloridorme doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports et de la Mobilité durable;

Attendu qu'il est nécessaire d'obtenir une permission de voirie du ministère des Transports et de la Mobilité durable, pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

Attendu que la Municipalité de Cloridorme est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

Attendu que la Municipalité de Cloridorme s'engage à respecter les clauses des permis émis par le ministère des Transports et de la Mobilité durable;

Attendu que la Municipalité de Cloridorme s'engage à respecter les différentes normes en signalisation routière lors de travaux en référence au Tome V - Signalisation routière;

Attendu que la Municipalité de Cloridorme s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

Attendu que la Municipalité de Cloridorme s'engage également à demander, chaque fois qu'il sera nécessaire, le permis requis.

Il est proposé par le conseiller Normand Poirier

QUE la Municipalité de Cloridorme demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2024, et qu'elle autorise son directeur général, monsieur Bernard Coulombe à signer les permis

9.11 Résolution #17-01-2024

Engagement Jacky Huet

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

Que le conseil municipal autorise son directeur général a faire la demande aupres de SEMO dans le dossier a Jacky Huet pour engagement au chalet des Sports comme préposé a la glace, pelletage etc.pour la saison hivernale a heures variables (minimum 20 heures /semaine, tout dépendant de la température))

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10- Mot du directeur général :

Information sur le montant des taxes en retard, soit
44,177. \$

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions sur objets souvenirs de Cloridorme

12- Clôture de la séance

Clôture de la séance

Les sujets étant épuisés il est proposé et résolu à l'unanimité des élus présents

QUE la séance soit levée à 19h20

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Marcel Mainville maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire	Greffier	

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 30 janvier 2024 à 19h00 à l'hôtel de ville de Cloridorme

Sont présents : MM. Danny Minville
Jean-Louis Clavet
Normand Poirier
MME : Josée Boulay

Nancy Cloutier

Absence : Jean-William Ayotte

Était également présent monsieur Bernard Coulombe, directeur général et greffier.

Ouverture de la séance

Son honneur le maire, monsieur Marcel Minville constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 18-01-2024

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLERE, IL EST RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour tel que présenté soit adopté.

- 1- Liste des personnes endettées envers la municipalité
- 2- Vente du camion vidanges
- 3- TACIM/Grande-Vallée Municipalite mandataire
- 4- Voisins solidaires /paiement facture Fête de Noel
- 5- Location chalet/ Plaisirs d'hiver
- 6- Engagement chef pompier
- 7- Période de questions
- 8- Levée de la séance

ADOPTEE À L'UNANIMITE

Résolution # 019-01-2024

Vente pour taxes MRC

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal confirme avoir reçu une liste de toutes les taxes en retard de deux ans et plus ;

QUE des démarches ont été entreprises afin de régulariser cette situation et que des ententes ont été signées avec les contribuables; QUE le conseil achemine à la MRC la liste suivante afin de procéder à une vente pour taxes :

- 7451-16-2742.00
- 7949-06-1395.00

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Résolution # 20-01-2024

Vente du Freightliner 2009 (camion vidange)

CONDIDERANT QUE la municipalité de Cloridorme fait partie de l'entente avec les deux autres municipalités voisines ((Grande-Vallée et Petite-Vallée) pour la cueillette des matières résiduelles :

CONSIDERANT QUE la municipalité de Cloridorme pour l'année 2023 a dû débourser près de six mille dollars (6000. \$) pour garder son camion en fonction (réparation, assurance, plaque);

CONSIDERANT QUE la municipalité de Cloridorme a fait faire une évaluation par un évaluateur indépendant pour le camion et que le montant de l'évaluation est satisfaisant;

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal aille en appel d'offre ou une vente gré à gré selon ce qui va s'offrir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 21-01-2024

Nomination Grande-Vallée comme municipalité mandataire TACIM

SUR LA PROPOSITION DE DANNY MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme désigne la municipalité de Grande-Vallée a titre de mandataire pour ce qui est de l'encadrement et la gestion du Transport adapté et collectif et intégré des marées (TACIM) aux fins du ministère des Transports du Québec.

Résolution #22-01-2024

Voisins solidaires (achat Fête de Noel)

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

Que le conseil procède au paiement de la facture faite par le Comité de la fête de Noel; achat fait par monsieur Gilles Deschênes au montant de 1 589.37\$. Ce montant sera déduit de la subvention reçue pour Voisins Solidaires à l'organisation d'activités pour la communauté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution #23-01-2024

Location Chalet/Plaisirs d'hiver

CONSIDÉRANT QU'une demande a été faite par l'Association sports, loisirs et Culture de Cloridorme pour la location du Chalet des Sports les 2-3 et 4 février prochain;

CONSIDÉRANT QUE L'association utilise déjà le chalet pour les dards, cours de danse et poker sans frais de location

CONSIDÉRANT QUE la résolution #172-07-2023 disant qu'advenant une activité avec revenus pour l'Association une location leur sera facturée.

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLERE IL EST RÉSOLU :

QU'UN montant de 200\$ leur soit facturé pour les trois jours d'activés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le point 6 a été remis

7-Période de questions.

Aucune question

8-Levée de séance

Les sujets étant épuisés il est proposé et résolu à l'unanimité des élus présents

QUE la séance soit levée à 19h10

« Je, Marcel Mainville maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire	Greffier	